
REINTEGRATION DE L'ÉCOLE D'ORIGINE (CLAUSE 5-3.17.7)
REINTEGRATION DU CHAMP D'ORIGINE (CLAUSE-5-3.17.6)

PAR TÉLÉCOPIEUR : (514) 642-2944

Monsieur Michel Masse
Directeur adjoint
Services des ressources humaines
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
550, 53^e Avenue
Montréal, Qc, H1A 2T7

Monsieur,

Je désire, par la présente, vous aviser de mon intention de me prévaloir du droit de retour à mon école d'origine que m'accorde la clause 5-3.17.7 ou à mon champ d'origine (clause 5-3.17.6) de la convention collective.

<p>ÉCOLE D'ORIGINE :</p> <p>CHAMP OU DISCIPLINE D'ORIGINE :</p>

En outre, je désire recevoir l'information relative à tout poste s'ouvrant dans mon champ ou ma discipline à mon école entre le premier juin et le premier jour de classe de l'année scolaire 2012-2013. Si je répondais au critère de capacité pour occuper un tel poste, je prendrais alors une décision à l'effet de réintégrer ou non mon école ou mon champ d'origine.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le 2012

Signature :

Nom :
(caractères d'imprimerie)

matricule :

Cc : SEPÎ par télécopieur au (514) 645-3635